

Avis à nos abonnés : important

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **10 (1964)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

et de modernisation de l'usine M.A.F.I.T. est en cours de réalisation; il permettra la mise en place de nouvelles unités de production. Cet effort entraînera l'accroissement des effectifs et ce, malgré les économies de personnel escomptées par l'emploi de machines de plus en plus modernes. En effet, le but que s'est assigné M. Nusslé est de donner le maximum d'efficacité à l'activité de ses usines dans les divers domaines de la recherche de la production et de qualité. Il entend, en effet, les doter d'avance d'une technique suffisante pour qu'elles soient rapidement compétitrices sur le plan européen, face à la libre et sévère concurrence du Marché commun.

M. Nusslé n'est pas seulement un organisateur remarquable et un technicien d'une compétence éprouvée; il est aussi un chercheur. C'est ainsi, qu'il s'est fait après de persévérantes recherches, le spécialiste de la fabrication de fils acier isolés, à haute résistance.

Au point de vue social, le comportement de M. Nusslé est dicté par des sentiments naturels d'altruisme dignes d'être soulignés. Déjà, sous l'occupation, les formes variées de son action sociale et plus particulièrement en faveur des familles éprouvées dans leurs affections par les événements lui valent un mouvement unanime de sympathie.

Il a rejoint sans hésitation, malgré les risques de graves représailles, la cause de la Résistance, en lui rendant de nombreux services.

La haute distinction, qui vient honorer un industriel suisse d'origine, mais mâconnais de cœur, intervient au moment où le récipiendaire n'est plus astreint aux obligations militaires helvétiques. En effet, nul citoyen suisse encore soumis aux obligations militaires ne peut accepter de décoration étrangère sans contrevenir à la loi fédérale de son pays.

La promotion de M. Nusslé sera saluée comme il se doit par le monde industriel et aussi par la Chambre syndicale de la métallurgie, qui se voient justement honorés.

En cette heureuse circonstance, **Le Progrès** se joint aux nombreux amis que compte M. Nusslé dans la Saône-et-Loire et ailleurs pour lui adresser ses bien vives félicitations.

BORDEAUX

Le lendemain de la réunion mensuelle d'informations, qui a lieu tous les premiers samedis de chaque mois, et avec cette fois-ci, les exposés de M. Vuffray, Vice-Consul et de M. le Professeur Michot, le Club Suisse de Bordeaux a organisé, le dimanche 2 février, dans sa maison de la rue Leberthon, un repas-choucroute dont la réussite remarquable mérite d'être signalée, réussite due essentiellement à l'amabilité de quelques personnes de bonne volonté.

Le Président, M. Henri Belvisotti, souhaita la bienvenue à plus d'une centaine de personnes, parmi lesquelles bon nombre d'amis français témoignaient, par leur présence, l'intérêt et l'affection qu'ils portent fidèlement à notre club.

M. Belvisotti salua également l'arrivée parmi nous, d'un jeune compatriote du Tessin, M. Brogini, et Madame, venu remplacer au Consulat Général de Suisse, la sympathique Mlle Ubelhardt, partie occuper un nouveau poste à Philadelphie.

Il remercia ensuite M. le Consul Général Berthot d'avoir bien voulu à nouveau se joindre à nous, malgré les nombreuses choucroutes qu'il avait eu l'occasion de déguster à des dates assez rapprochées, dans d'autres Sociétés suisses du Sud-Ouest, et lui donna la parole pour une improvisation toujours très appréciée.

Le repas fut suivi, comme à l'habitude, par plusieurs parties de loto très animées dont la dernière fut dotée d'une magnifique « bourriche », copieusement garnie de produits garantis de qualité, tandis

qu'au dancing du sous-sol, un groupe de jeunes s'était retrouvé autour d'un électrophone pour s'y livrer à ses danses favorites, et écouter les meilleurs enregistrements modernes.

R. M.

★ ★ ★

Avis à nos abonnés

IMPORTANT

Nous vous demandons beaucoup de patience, car le « Messenger » dispose d'une secrétaire à mi-temps pour tout le travail de secrétariat et d'abonnement. Par conséquent, il ne nous est pas possible d'établir le jour même votre service, ce qui explique le retard dans notre service d'abonnement, particulièrement chargé aux mois de janvier et février.

**

Changement d'adresse: Prière de joindre un timbre de 50 ct.

**

Certains de nos annonceurs aimeraient que leurs clients suisses s'adressent à eux, vu l'effort qu'ils font pour le « Messenger ». A bon entendeur salut!

**

Adresse mandat postal: Prière d'indiquer vos noms et adresses en lettres majuscules et mentionner s'il s'agit d'un nouvel abonnement.

La Rédaction et l'Administration.